

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 74 (2012)

Heft: 4

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Près d'une centaine de personnes ont pris part à l'Assemblée générale de l'AGPT à Jussy.

(Photos: Monique Perrottet)

Projets d'aménagements routiers : Prévenir plutôt que guérir

Pour se protéger d'un trafic routier toujours plus dense, de nombreuses communes genevoises érigent diverses chicanes et ralentisseurs.

Malheureusement, de tels aménagements rendent souvent le passage de tracteurs et de machines agricoles difficile voire impossible. L'AGPT veut se profiler en partenaire responsable.

Monique Perrottet

Pour l'Association genevoise des propriétaires de tracteurs (AGPT), attirer l'attention des autorités communales sur les difficultés que les agriculteurs peuvent rencontrer suite à l'aménagement de ces ralentisseurs de trafic est une tâche primordiale. Ainsi, en se positionnant comme partenaire responsable et compé-

tent, l'AGPT veut encourager les autorités politiques des différentes communes genevoises à la contacter, déjà lors de la phase de réflexion, afin de trouver, conjointement, les meilleures solutions. Tout en étant conscients des attentes des populations résidantes, les agriculteurs refusent d'être mis devant le fait accompli et s'attendent à une meilleure prise en considération de leurs besoins.

Activités 2011

C'est une centaine de personnes qui ont assisté à l'Assemblée générale de l'AGPT à Jussy. Parmi les activités 2011, nous relèverons les contrôles des pulvérisateurs, 32 viticoles ou arboricoles et 36 grandes cultures. Ces contrôles s'effectuent en collaboration et sous la direction d'Agri-Pige.

En évoquant la participation d'une délégation genevoise à l'Assemblée générale



Selon des archives retrouvées récemment, Christophe Berthelet (à droite, en compagnie de Flavien Desbiolles, responsable des événements), président de l'AGPT, a dirigé la 84^e assemblée de cette association, celle-ci ayant été fondée en 1928.

de l'ASETA les 16 et 17 septembre à Lucerne, le président n'a pas manqué de rappeler les modifications intervenues au niveau statutaire. Il en a profité pour remercier Josef Meier, par ailleurs maire de la commune de Jussy, pour son engagement au sein du comité de l'association faîtière. Josef Meier y a siégé de 2004 à 2011 et a présidé la commission sectorielle « Rédaction ».

La traditionnelle sortie a conduit les membres de l'AGPT à Rolle où ils ont eu l'occasion de visiter la Maison Schenk, l'une des plus importantes entreprises viniennes de Suisse. Leur périple les aura encore conduits à Muraz pour la visite d'un élevage de taureaux et enfin à Thonon où les attendait un élevage de plus de 40 000 pondeuses.

Elections statutaires

Frédéric Biéri, après avoir œuvré plus de 18 ans au sein du comité, n'a pas souhaité reconduire son mandat, ses nombreuses activités ne lui en laissant plus le temps. Lancé en 2011, l'appel à candidature a trouvé bon écho. En effet, trois jeunes agriculteurs ont fait part de leur intérêt à venir renforcer le comité. Il s'agit de Matthias Biéri, d'Avully, Maxime Déthurens, de Laconnex, et de Stéeve Röthlisberger, de Dardagny. Ils ont été élus par acclamation en notant la fierté de voir des jeunes s'engager dans les associations professionnelles et ainsi assurer la relève.

Activités 2012

François Erard, directeur d'AgriGenève, a rappelé que 2012 est une année importante pour l'agriculture; en dessinant la politique agricole 2014-2017, le Parlement fédéral influencera notamment l'avenir de notre agriculture. Il s'est réjoui de voir la souveraineté alimentaire mieux prise en considération, mais a fait part de ses craintes quand à une écologisation accrue de l'agriculture.

Stéphane Seuret a rappelé le lourd tribut payé en 2011 par les enfants lors d'accidents survenus sur des exploitations agricoles. Il a encouragé les membres présents à suivre le cours « Sécurité et santé des enfants à la ferme »

Pour l'AGPT, se positionner en partenaire incontournable des communes lors d'aménagements routiers sera la tâche principale. Le comité s'attellera également à l'organisation de l'Assemblée des délégués de l'ASETA que Genève recevra en 2013. La recherche de sponsors est la première priorité fixée. ■

Jura : Garantie de déficit pour la finale suisse



Le Comité de la section Jura/Jura bernois: (de gauche à droite) Guillaume Roy, Laurent Gerber, Frédéric Bigler, René Ganguin, Francis Claude, Pierre Sommer, président et Philippe Chevillat, gérant de la section (Photo: Dominik Senn)

Les Jurassiens prennent la finale très au sérieux : la section Jura/Jura bernois de l'ASETA assure la couverture de l'éventuel déficit du Championnat suisse de conduite de tracteurs.

Dominik Senn

C'est tout d'abord la planification du prochain Championnat suisse de conduite de tracteurs qui a monopolisé l'attention des membres de la section Jura/Jura bernois de l'ASETA, réunis pour leur assemblée annuelle. Ces joutes se dérouleront sur le domaine de Hans-Ruedi Röthenmund à Chaumont, commune de Saignelégier. Sur les papiers en deux langues, déjà imprimés, on peut lire la date à retenir: le 26 août 2012. Comme le président Pierre Sommer le relève, les membres du comité recherchent encore d'autres sponsors. Reste aussi à rédiger le programme de la manifestation. A voir aussi durant cette journée de compétitions, une exposition qui montrera l'essor de diverses marques de tracteurs. Tous seront représentés, du vétéran au dernier né, bardé d'électronique.

«Encore mieux faire connaître la région»

«Depuis des années, notre section avait l'intention d'organiser un Championnat suisse de conduite de tracteurs. Ce faisant, nous aimerais encore mieux faire connaître notre région et surtout encourager toutes les sections suisses à participer à cette manifestation, ce dernier dimanche d'août!», annonce Pierre Sommer. Et la section Jura/Jura bernois de le confirmer en garantissant l'éventuel déficit à hauteur de 7000 francs, ce que les membres approuvent à l'unanimité. C'est à Delémont, le 12 mai, que se déroulera la sélection qui mènera les concurrents à la finale. Cette journée sera agrémentée d'un championnat Tractor Pulling dans les catégories Standard, Sport et Super classe, ainsi qu'un Garden Pulling.

La section en noms et en chiffres

Au Centre de Loisirs de Saignelégier, le président Pierre Sommer accueille une quarantaine de membres, soit 10 % environ du total des 349. Parmi les invités se trouvent des représentants de la Chambre jurassienne d'agriculture du Jura et du Jura bernois; Robert Zurkinden, président, et Laurent Guisolan, gérant de la section Fribourg; Pascal Baumat, instructeur F/G, et Ernest Müller, expert pour tests de pulvérisateurs; Yves Beuret de l'Office des véhicules du Jura; Philippe Maître, Police cantonale et futur instructeur G pour la section JU ; Marc Balzli,

maison Blaser, Etienne Junod du Service pour la prévention des accidents en agriculture (SPAA) et André Steiner, membre du comité ASETA. L'assemblée observe une minute de silence à la mémoire de Guy Hentzi, membre de la section et instructeur F/G pendant plus de vingt ans.

Rétrospective

Durant l'exercice écoulé, Jean-Paul Laisue, de Courgenay a quitté son poste au comité suite à une charge de travail supplémentaire. La succession sera réglée en 2013. Le gérant Philippe Chevillat récapitule les activités de la section en 2011: 86 participants ont suivi les cours préparatoire pour la catégorie G avec une cote de réussite de 89,5 % ; le cours G40 a été suivi par 34 jeunes dont 14 du Jura bernois «une participation réjouissante» comme l'a qualifiée Philippe Chevillat. Alors que les inscriptions pour le G40 se font directement au siège ASETA à Rinniken, les candidats intéressés au permis G doivent s'inscrire à la chancellerie de leur commune. Les dates pour Porrentruy, Delémont, Saignelégier et Glovelier paraissent périodiquement dans *Technique Agricole*.

Les comptes 2011 et le budget 2012 sont approuvés à la majorité. Le bénéfice pour 2011 atteint 2000 francs et augmente le capital à 49 000 francs. Le montant de la cotisation pour 2012 reste identique, soit 75 francs par an. ■



Succès pour les pulvérisateurs en 2011

En 2011, 128 pulvérisateurs ont été contrôlés; seul un appareil a échoué.

Cette année, les tests auront lieu :

- du 16 au 20 avril – à Alle, chez Umatec-Ajoie, inscriptions Johann Quiqueréz, 058 434 04 10/079 370 35 28
- du 7 au 11 mai – à Delémont, chez Umatec, inscriptions Ernest Müller, 079 589 04 39
- du 10 au 14 sept. – à Saignelégier, à la Landi, inscriptions Ernest Müller, 079 589 04 39



Ont pris place à la table du comité de gauche à droite: Simon Eschler, de Fleurier, le président Bernard Stähli, le gérant Bernard Tschanz et André Steiner, nommé au comité ASETA lors de la dernière Assemblée des délégués. (Photos: Ueli Zweifel)

L'agriculture bien notée sur les routes

**Une vingtaine de membres et d'invités ont répondu présent, accueillis par le président Bernard Stähli.
De riches échanges d'idées ont agrémenté l'assemblée annuelle à Malviliers.**

Ueli Zweifel

Dans son introduction, Bernard Stähli a exprimé ses soucis face à la croissance de la population et les besoins d'assurer une alimentation saine: «Afin d'y parvenir, il est urgent de réduire les énormes pertes que génèrent le gaspillage, la destruction et l'entreposage de nourriture.»

Le comité a traité les dossiers au cours de quatre séances. «Les activités de la section se sont tenues dans le cadre habituel», dit le président, «on ne peut tout même pas vivre la même agitation qu'il y a deux ans, lors des préparatifs de l'Assemblée des délégués ASETA dans le canton de Neuchâtel!» Bernard Stähli a constaté avec satisfaction que les contrôles périodiques des véhicules à moteur agricoles ont donné de très bons résultats: le comportement des conductrices et conducteurs au volant d'engins agricoles est exemplaire. Il est convaincu que les cours préparatoires pour obtenir les permis F/G et le cours G40 portent leurs fruits, et de citer pour preuve «qu'il y a deux ans, seuls quatre candidats

s'étaient annoncés pour le G40 dans le canton alors qu'en 2011, ils étaient 26.» Quant au permis de cat. F/G, sur 76 candidats inscrits, 11 d'entre eux ne l'ont pas réussi la première fois.

Le gérant Bernard Tschanz a commenté les comptes 2011: le bilan présente un total de recettes et de dépenses de 100 000 francs, et dégage un bénéfice de 3661 francs. La vente des produits de la maison Blaser joue un rôle très important pour la section, qui réalise ainsi la moitié de son chiffre d'affaires. Comme d'autres sections romandes, les membres neuchâtelois profitent des rabais et des conseils personnalisés donnés par Marc Balzli, agent régional Blaser. Egalement présent à l'assemblée, ce dernier a expliqué l'importance de connaître les propriétés de l'huile lorsque l'on ajoute adBlue, surtout pour les moteurs modernes.

Par ailleurs, l'effectif des membres neuchâtelois se monte à 487, avec un total de 5 adhésions et démissions durant l'exercice écoulé.

De nombreux invités

Divers hôtes ont honoré la section de leur présence, dont le président de la Chambre neuchâteloise d'agriculture, Marc Frutschi, qui a fait part de ses soucis quant à la perte de terres agricoles dans le canton. De très bons contacts se sont établis entre le comité de la section et la Police de la circulation. Présent à l'assemblée, son chef, le capitaine Alain Saudan, a fait l'éloge des véhicules agricoles «qui sont en général en bon état et répondent aux exigences légales». Bernard Stähli a ajouté que dans des cas épingleux – il évoque les mesures de ralentissement – il faut réagir sans attendre afin de trouver des solutions raisonnables.

Roger Stirnimann, orateur prévu au programme et absent pour cause de maladie, a été remplacé par Etienne Junod, directeur du Service pour la prévention des accidents agricoles (SPAA). Dans son exposé, il a récapitulé les mesures de sécurité qui permettent d'éviter les accidents liés à l'entretien et les réparations des véhicules et des installations. Pour cela, cinq étapes: planifier, assurer, porter un équipement correct, organiser l'intervention et contrôler la sécurité.

Auguste Dupasquier, vice-président de l'ASETA, a transmis les salutations de l'association faîtière et de Robert Zurkinden de la section fribourgeoise. Pour terminer, Pierre Sommer, président de la section voisine du Jura, a fait un sérieux battage publicitaire pour la Finale suisse (Championnat suisse de conduite de tracteurs) qui sera organisée par la section jurassienne le 26 août 2012 à Saignelégier. ■



Une vue impressionnante depuis le haut plateau du Val-de-Ruz, appelé le «Grenier du canton» comme l'indique Marc Frutschi, président de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture.

(Photo: Ueli Zweifel)



Concours d'habileté en conduite de tracteurs, ici avec une balle de tennis. Pour cela, précision et technique sont requises. (Photo: Ueli Zweifel) Z

Les sections se préparent pour Saignelégier

Champion à Schaffhouse en 2009, le vaudois Bertrand Favre va-t-il défendre son titre à la Finale de Chaumont, près de Saignelégier (JU)? Au cours des sélections cantonales, les futurs concurrents se mettront sur les rangs.

Dominik Senn



Tous les regards se tournent vers la Finale Suisse au Jura.

Fribourg

Date: Samedi 14 avril, de 9 à 16 h
Lieu: Place d'armes de Droggens, près de Romont
Extra: Le gymkhana se déroulera dans le cadre de « Droggens On Road ». Présentations de tracteurs, de télescopiques et de chargeurs de ferme, ainsi que démonstration de véhicules sur des routes comportant des ralentisseurs de trafic
Inscription: laurent.guisolan@fr.ch ou sur place de 9 à 12 h

 vaudoise



Jura/Jura bernois

Date: Dimanche 13 mai, à partir de 12 h
Lieu: Develier
Extra: A lieu dans le cadre du Tractor Pulling du 11 au 13 mai
Infos: 032 422 02 15; j.hanser@bluewin.ch



Argovie

Date: Samedi 19 mai, à partir de 12 h, dimanche 20 mai, à partir de 9 h
Lieu: Périmètre de l'école Walde à Schmiedrued-Walde
Extra: Cantine du « Männerchor Schmiedrued » jeux pour enfants
Infos: 079 405 03 57: info@mc-schmiedrued.ch
Inscription: Sur place, sans inscription jusqu'à dimanche 14 h 30



Lucerne

Date: Dimanche 29 avril, à partir de 9 h
Lieu: Ruswil
Extra: Dans le cadre des 10 ans du Club des anciens tracteurs avec exposition, place de jeux et minizoo, cantine de la société de jeunesse de Sempach

Les concours d'habileté en conduite de tracteurs ont pris naissance lors de l'Expo nationale, en 1964 : pour la première fois, un parcours ponctué de diverses épreuves était concocté pour des véhicules agricoles.

Aujourd'hui, les sections de l'ASETA organisent leurs « gymkhana » de façon indépendante. Tous les trois ans, les sélections cantonales permettent aux plus habiles conductrices et conducteurs de tracteurs de se sélectionner pour participer à la finale suisse. Agés de 14 ans révolus, les concurrents seront détenteurs du permis de la cat. G ou d'une catégorie supérieure. Les meilleurs candidats des catégories Junior et Elite pourront se qualifier pour la finale, ce qui présage d'âpres joutes entre les équipes.

Cette année, c'est la section Jura/Jura bernois qui organisera cette grande manifestation le dimanche 26 août 2012 à Chaumont près de Saignelégier. Pour les préparatifs, la section sera épaulée par ses consœurs voisines. L'ASETA, par le biais de la Vaudoise, assurera les concurrents inscrits. Ci-après, les dates des sélections cantonales. ■

Info: Auto-école de la section LU, Sennweidstrasse, Hohenrain; 041 467 39 02; info@lvlt.ch



Zurich

Date: Dimanche 19 août, de 9 à 17 h
Lieu: Rafzerfeld
Extra: Fête des tracteurs avec le Concours national de labour et gymkhana les 18 et 19 août; le samedi, s'inscrire sur place; départ de 11 à 17 h
Inscription: Le dimanche sur place, jusqu'à 13 h au plus tard



Obwald/Nidwald

Date: Dimanche 15 avril, de 9 à 16 h
Lieu: Périmètre de l'usine aéronautique Pilatus Getränke AG à Alpnach
Extra: 10 étapes, cantine, itinéraire pour enfants, tombola



Schaffhouse

Date: Dimanche 3 juin, à partir de 9 h
Lieu: Périmètre de la maison GVS Agrar/Gastrocknungsanlage, Gächlingen



Le nouveau comité d'Agro-entrepreneurs Suisse: Willi Zollinger, président Watt, ZH; Daniel Haffa, Andwil, TG; Thomas Estermann, Eschenbach, LU; Felix Horni, Bad Ragaz, SG; Markus Schneider, Thunstetten, BE (nouveau); Rolf Haller, Birrhard, AG (nouveau); Konrad Flury, Halten, SO; Nicolas Pavillard, Orges, VD; et Willi von Atzigen (gérant).

Willi Zollinger est le nouveau président d'Agro-entrepreneurs Suisse

Les membres de l'association professionnelle Agro-entrepreneurs Suisse ont élu Willi Zollinger à la présidence de leur association. Il succède à Fritz Hirter, nommé président d'honneur lors de cette assemblée générale qui s'est déroulée en mars dernier dans les locaux du fabricant d'avions Pilatus à Stans (NW).

Dominik Senn

C'est à la grande majorité que l'assemblée a approuvé le rapport annuel du président, les comptes 2011, le budget 2012 et le programme d'activités 2012/2013. Chaque année, suite à une enquête menée auprès de ses membres, la brochure d'Agro-entrepreneurs Suisse publie les statistiques de la consommation de diesel. Entre 2005 et 2010, la moyenne individuelle a passé de 34 400 à 45 500 litres.

Des finances saines

Willi von Atzigen, directeur de l'ASETA et gérant d'Agro-entrepreneurs Suisse, commente les comptes 2011 et le budget



Le vice-président Nicolas Pavillard prend congé de Fritz Hirter, président d'Agro-entrepreneurs Suisse.

2012. Pour un total de dépenses de 114 000 francs et un montant de recettes de CHF 133 000, la somme portée au bilan s'élève à CHF 112 600 en fin d'année. Le budget 2012 inclut une garantie de déficit à hauteur de CHF 20 000 pour le cours proposé aux employés d'entreprises agricoles et prévoit une perte de CHF 3 700.

Au programme des agro-entrepreneurs pour 2012/13, un voyage de cinq jours en Toscane, une visite de cultures chez Oskar Schenk à Schwarzenburg (BE) ainsi que la présence au stand de l'association à la foire AGRAMA, du 22 au 26 novembre à Berne. Une délégation participera aussi aux Journées pour agro-entrepreneurs (DeLuTa) en Allemagne les 5 et 6 décembre. Également au programme 2013, le nouveau cours pratique sur machines destiné aux employés d'entreprises agricoles.

Le départ du président

Les membres de cette 9^e assemblée des délégués prennent congé de Fritz Hirter, premier président de l'association. Nicolas Pavillard d'Orges (VD), vice-président, relate sa trajectoire et son engagement: « Membre de la Commission sectorielle 1 (dossiers internes de l'ASETA) depuis 1977, Fritz Hirter passe à la Commission 2 « Exploitation de machines en commun ». Très impliqué à la création d'Agro-entrepreneurs Suisse, il en devient le premier président. Il mène les séances dans un esprit de collégialité, et sa façon pondé-

rée d'agir a souvent désamorcé certains débats. Durant son mandat, deux faits marquants : la mise sur pied des premiers cours pratiques sur machines destinés aux employés d'agro-entreprises et la présence remarquée des entreprises agricoles suisses à la grande manifestation en plein air « Herbe 2009 » dans le canton de Soleure. A ce jour, Agro-entrepreneurs Suisse compte plus de 300 membres.

Elections

Après avoir nommé Fritz Hirter comme président d'honneur, les 130 membres présents ont également élu Willi Zollinger, Watt (ZH), comme nouveau président. Agriculteur, éleveur de vaches-mères, viticulteur et agro-entrepreneur (sans presse ni battage), il est membre du comité de l'ASETA – dont il préside la section zurichoise – il est aussi président de l'Association suisse des laboureurs. Urs Bütkofer, de Limpach (BE), démissionnaire, est nommé membre d'honneur en reconnaissance des services rendus. Les successeurs au comité d'Agro-entrepreneurs Suisse

sont Rolf Haller, de Birrhard (AG), et Markus Schneider, Thunstetten (BE). Quant à la révision des comptes, elle sera dorénavant assumée par Ruth Christen, Schweizerholz (BE), qui succède à Monika Haller.

Sécurité et organisation pour l'exploitation en commun

C'est avec grande satisfaction que Hans Stadelmann du Service pour la prévention des accidents en agriculture constate que, du point de vue de la sécurité, l'année 2011 était une bonne année et qu'aucun accident grave n'est à signaler. Il félicite aussi Bruno Rosenberg, de Beinwil/Freiamt (AG), à qui il remet la plaquette de sécurité.

Thomas Meier, de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), achève la partie officielle par un exposé sur la Politique agraire 2014-2017. Ce rapport reste fidèle à la mise en œuvre du mandat constitutionnel qui vise à augmenter la production de céréales de 3 à 5 %. Ceci a pour but d'améliorer l'efficacité et la crédibilité

des paiements directs, d'augmenter les revenus et de poursuivre la collaboration pour l'application des progrès techniques. « Les agro-entrepreneurs jouent ici un rôle déterminant », relève Thomas Meier. « Le Conseil fédéral tient à soutenir l'agriculteur dans la gestion de ses coûts afin d'encourager des projets d'organisation et d'investissement pour l'exploitation de biens en commun. » ■



Le directeur Willi von Atzigen remet une plaque commémorative au premier président d'honneur d'Agro-entrepreneurs Suisse, Fritz Hirter (Photos Dominik Senn)

Un anniversaire spécial pour nous. Des offres spéciales pour vous.

JOHN DEERE
175
SINCE 1837

Offre spéciale anniversaire de John Deere

Nous avons le privilège de servir le monde agricole depuis 175 ans. Aujourd'hui, pour célébrer cet anniversaire, nous vous proposons des offres très spéciales, limitées dans le temps.

Vous pouvez économiser CHF 1'000.-* pour tout achat d'un nouveau tracteur John Deere 5E ou 5G. Ou vous pouvez acheter l'un de nos tracteurs de la série 5M ou 5R et économiser CHF 1'250.-*. Comme alternative nous vous proposons l'achat de l'un de nos tracteurs hautement versatiles 6030 standard sur lesquels nous vous offrons une importante économie de CHF 1'800.-*. De plus, en achetant un nouveau chargeur frontal vous économisez CHF 600.-*.

Profitez dès aujourd'hui de nos offres d'anniversaires John Deere. N'hésitez pas à contacter votre concessionnaire John Deere immédiatement pour en savoir plus et en profiter pleinement.

* Offre valable pour tout achat neuf du 1er février au 30 avril 2012 chez les concessionnaires John Deere participants. Prix net, hors tva.



OFFRE SPÉCIALE ANNIVERSAIRE
ÉCONOMISEZ jusqu'à CHF 1'800.-*

Le cours G40

Après avoir réussi les examens des catégories F/G, les jeunes dès 14 ans peuvent suivre le cours G40. Inscrit dans le permis de conduire, le G40 autorise la conduite de tracteurs agricoles et de véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 se déroule sur deux journées – 20 leçons au total – et le nombre de participants est limité à cinq. Grâce à un enseignement intensif, les conductrices et conducteurs de tracteur acquièrent des bases solides qui leur assurent une bonne maîtrise de conduite.

Pour suivre le cours:

Un permis de conduire de cat. F/G.

La première journée: un tracteur roulant à 30 ou à 40 km/h, avec arceau de protection; les permis de circulation des véhicules, le document antipollution, la convocation au cours.

La deuxième journée: le tracteur et une remorque agricole.

Prix du cours: CHF 550.–. Le Fonds de sécurité routière ristourne un montant de CHF 100.–.

La confirmation de l'inscription au cours G40 autorise les participants à s'exercer pendant un mois avec un tracteur roulant à 40 km/h, sans remorque.

La Vaudoise Assurances versera un montant de CHF 100.– à la conclusion d'un nouveau contrat d'assurance véhicule à moteur à toute personne qui a suivi le cours G40 (ou à un autre membre de sa famille habitant à la même adresse). Ce bon est valable deux ans à compter de la fin du cours G40.

Conditions générales

Les participants reçoivent la convocation et la facture à peu près deux semaines avant le premier jour de cours. Pour une annulation intervenant après ces deux semaines, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs.

En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture. ■

Pour davantage d'informations
www.coursdeconduite.ch



Avec le soutien
 du Fonds
 de sécurité routière
 (FSR)



Inscription au cours G40

Lieu et date du cours _____

Nom, prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

NPA/lieu _____

Nº de tél. Portable _____

Nº du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)

--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours _____

Date et signature _____

Signature du représentant légal
 ou du maître d'apprentissage _____

Envoyer à : ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01, courriel : info@agrartechnik.ch

Lieux des cours 2012

Sous réserve de changement

Lindau ZH	12.04 + 17.04	15.11 + 20.11
26.04 + 01.05	30.08 + 04.09	13.09 + 18.09
19.07 + 24.07		
Balgach SG		
12.07 + 17.07	25.10 + 30.10	
Bazenheid SG		
03.05 + 08.05	25.10 + 30.10	
28.06 + 03.07	08.11 + 13.11	
09.08 + 14.08		
Biberbrugg SZ		
23.04 + 04.05	05.06 + 13.06	
11.05 + 15.05	18.07 + 24.07	
Brunegg AG		
27.04 + 30.04	13.09 + 18.09	
24.05 + 29.05	04.10 + 09.10	
08.06 + 12.06		
Bülach ZH		
12.07 + 17.07	18.10 + 23.10	
Bulle FR		
26.04 + 01.05	15.08 + 22.08	
09.05 + 16.05	13.09 + 18.09	
23.05 + 30.05	26.09 + 03.10	
06.06 + 13.06	18.10 + 23.10	
09.07 + 18.07	24.10 + 31.10	
Claro TI: sur demande		
Corcelles-près-Payerne VD		
20.06 + 27.06	12.09 + 19.09	
29.08 + 05.09	07.11 + 14.11	
Courtételle JU		
12.04 + 17.04	04.07 + 10.07	
19.04 + 24.04	23.08 + 28.08	
31.05 + 05.06	20.09 + 25.09	
Düdingen FR		
10.05 + 15.05	06.09 + 11.09	
05.07 + 10.07	25.10 + 30.10	
Frauenfeld TG		
05.04 + 10.04	06.09 + 11.09	
18.05 + 22.05	18.10 + 23.10	
21.06 + 26.06	01.11 + 06.11	
26.07 + 31.07		
Gossau ZH		
24.04 + 02.05	23.08 + 28.08	
06.06 + 12.06	11.10 + 16.10	
17.07 + 25.07		
Hohenrain LU		
10.05 + 15.05	23.08 + 28.08	
28.06 + 03.07	25.10 + 30.10	
Ilanz GR		
26.04 + 01.05	16.08 + 21.08	
Interlaken BE		
19.04 + 24.04	23.08 + 28.08	
16.05 + 22.05		
Kägiswil OW		
12.04 + 17.04	27.09 + 03.10	
19.07 + 24.07		
La Sarraz VD		
19.04 + 24.04	23.08 + 28.08	
10.05 + 15.05	06.09 + 11.09	
07.06 + 11.06		
Landquart GR		
24.05 + 29.05	06.09 + 11.09	
05.07 + 10.07	04.10 + 09.10	
16.08 + 21.08		
Langnau i. E. BE		
05.04 + 10.04	09.08 + 14.08	
19.04 + 24.04	20.09 + 25.09	
31.05 + 05.06	11.10 + 16.10	
14.06 + 19.06	08.11 + 13.11	
12.07 + 17.07		
Les Hauts-Geneveys NE		
16.05 + 22.05	29.08 + 04.09	
08.08 + 13.08	11.10 + 16.10	

RAMPE D'ÉPANDÂGE À TUYAUX PENDILLARDS

Nouveauté: Disponible aussi avec
prise de force!



Un purinage sans perte d'azote et très peu d'émissions d'odeur

- sans risques d'engorgement dans le distributeur
- distribution précise (aussi sur terrain en pente)
- distributeur en acier inox
- nécessite peu de force
- dimensions diverses (5 m, 7 m, 9 m, 12 m, 15 m)

www.waelchli-ag.ch

 **WÄLCHLI**
FABRIQUE DE MACHINES SA
4805 BRITNAU Tél. 062 745 20 40



- rabais spécial
taux de change
www.dirim.ch

Une solution parfaite pour tous les domaines

pour paddock, espaces libres, enclos,
centres équestres, accès aux patûrages,
place de parc etc.

Avantages des ECORASTER

- pas de boue
- antidérapant, incassable
- résistant au gel et aux UV
- facile à monter
- charge admissible élevée
- poids: env. 11 kg/m²

Dirim SA Oberdorf 9a 9213 Hauptwil tél. 071 424 24 84

dirim dirim dirim dirim dirim dirim dirim dirim



MERLO



MERLO P 25.6

charge max. 2'500 kg / hauteur de levage max. 5,9 m
moteur Diesel 4 cylindres avec 75 CV (55 kW)
transmission hydrostatique.

Offres de financement
intéressantes sur demande.

MAHLER

Adaptations de la loi sur la circulation routière

A partir du 1^{er} mai 2012, le Conseil fédéral a décidé de mettre en vigueur les modifications de l'Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV). L'agriculture bénéficiera d'allègements importants.

◀ A partir du 1^{er} mai, les pneus larges sont autorisés comme ci-contre.



Dominique Berner, Dominik Senn

Les modifications concernent les domaines suivants:

Les remorques de transport avec pneus larges ne pouvaient être tirées – jusqu'ici – que par des tracteurs ayant la même largeur que les remorques.

Dorénavant, les remorques de transport pourront être tractées par des véhicules plus étroits, pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. le tracteur sera équipé de pneus larges ou de roues jumelées
2. la largeur de la remorque sera signalée sur le tracteur.

Cette réglementation concerne également les remorques agricoles équipées de roues jumelées ou de tout autre équipement d'une largeur allant de 2,55 à 3 mètres.

Les pneus larges sont des pneus dont la largeur est égale à au moins un tiers du diamètre extérieur des pneumatiques. La nouvelle définition dit que tous les pneus d'une largeur de 60 cm au minimum sont reconnus comme pneus larges.

La charge par essieu entraîné des récolteuses agricoles avec pneus larges, limitée jusqu'ici à 11,5 t, a été portée à 14 t.



Apposée déjà maintenant presque partout, la vignette est obligatoire à Parti de janvier 2013. (Photo: Dominik Senn)

Les dispositifs d'attelage des véhicules agricoles dont la vitesse était limitée à 45 km/h ne devaient pas être signalés. A partir du 1^{er} janvier 2013, les dispositifs d'attelage devraient porter des marques d'identification dès 30 km/h.

La charge utile des tracteurs industriels était limitée jusqu'ici à 50 % du poids à vide et au maximum à 3 t.

Dorénavant, cette limitation est abrogée pour les véhicules sans surface de chargement, citerne ou sans possibilité de transport quelconque.

Les chariots de travail – selon la nouvelle loi – seront immatriculés comme chariots à moteur avec charge utile, et cela pour autant que le constructeur ou un organisme de contrôle agréé atteste qu'une structure de protection n'amène-rait pas plus de sécurité en raison de leur gabarit particulier. ■

Qu'est-ce que l'OETV?

Comme son nom l'indique, cette ordonnance règle les techniques requises des véhicules. Elle définit comment les véhicules doivent être construits et équipés s'ils circulent sur la voie publique.

LEU

PNEUHAUS EDI LEU

**VENTE & CONSEIL
MONTAGE SUR PLACE
STOCK IMPORTANT**

**PROFITEZ
DE NOS SERVICES**

PNEUS AGRICOLES, ROUES COMPLÈTES, ESSIEUX

PNEUHAUS EDI LEU
Hohenrainstrasse 44
CH-6280 Hochdorf

Tél. +41 (41) 910 03 10
Fax +41 (41) 910 52 05
www.pneuhausleu.ch

GOOD YEAR **Continental** **MICHELIN** **VREDESTEIN**
BKT **Kleber** **Mitas** **TRELLEBORG**

Préparation des sols
L'assurance d'un travail bien fait

①

KUHN

① Charrue MASTER 152 6 corps ② Fraise rotative EL 162 pour tracteurs jusqu'à 160 ch ③ Herse rotative HR Série 1004 pour tracteurs jusqu'à 250 ch

Kuhn Center Schweiz, 8166 Niederweningen
Telefon +41 44 857 28 00 • Fax +41 44 857 28 08
www.kuhncentresuisse.ch

élevages | cultures | paysages
be strong, be **KUHN**

regal

Les médecins Rega, vos interlocuteurs privilégiés en cas d'urgence à l'étranger.

www.rega.ch

Blasol DHPO 10W40

L'huile moteurs à haute performance pour moteurs diesel de véhicules utilitaires lourds

- huile lowSAPS entièrement synthétique
- technologie actuel des additifs
- taux de pollution Euro 4 et Euro 5

L'huile remplit les exigences sévères selon API CI-4 Plus, ACEA E6/E7/E9 ainsi que de nombreuses spécifications d'usine et homologations.

Blaser.
SWISSLUBE

Blaser Swisslube SA
CH-3415 Hasle-Rüegsau Tél. 034 460 01 01 Fax 034 460 01 00 www.blaser.com